



Ce bulletin est destiné à reprendre des informations sur la situation en Kanaky, afin de les diffuser dans les réseaux des organisations parties prenantes du collectif et plus largement via les outils médiatiques de celles-ci. Faire connaître les réalités du peuple kanak, est la première tâche des militantes et militants anticolonialistes en France ; c'est indispensable pour organiser le soutien à celles et ceux qui luttent pour leur autodétermination.

Quand un Premier ministre de la 5^{ème} république s'exprimait à propos de « la Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement...

Document 7 : lettre adressée le 17 juillet 1972 par Pierre Messmer, premier ministre, à Xavier Deniau, secrétaire d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer

« La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants.

Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique.

À court et à moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés.

À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigration systématique de femmes et d'enfants.

Afin de corriger le déséquilibre des sexes dans la population non autochtone, il conviendrait sans doute de faire réserver des emplois aux immigrants dans les entreprises privées. Le principe idéal serait que tout emploi pouvant être occupé par une femme soit réservé aux femmes (secrétariat, commerce, mécanographie).

Sans qu'il soit besoin de texte, l'administration peut y veiller.

Les conditions sont réunies pour que la Calédonie soit dans vingt ans un petit territoire français prospère comparable au Luxembourg et représentant évidemment, dans le vide du Pacifique, bien plus que le Luxembourg en Europe.

Le succès de cette entreprise indispensable au maintien de positions françaises à l'est de Suez dépend, entre autres conditions, de notre aptitude à réussir enfin, après tant d'échecs dans notre histoire, une opération de peuplement outre-mer.

Historiquement, la Kanaky est l'une des pierres angulaires de l'empire colonial français, en raison de ses ressources naturelles, de sa façade maritime (et de la zone économique qui en dépend) et de sa situation géostratégique.

Soutenir le droit du peuple kanak à l'autodétermination et la légitime revendication d'indépendance, c'est combattre le capitalisme et l'impérialisme. C'est combattre l'État colonial et construire, dès aujourd'hui, d'autres relations entre les travailleuses et travailleurs du monde : des relations basées sur l'égalité dans le respect de chacun et chacune.

Retour sur le referendum

Le 4 novembre 2018 était organisé en Kanaky un référendum portant sur la question suivante : « Souhaitez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Cette consultation était prévue par les accords de Nouméa, signés en 1998 entre le FLNKS, la droite coloniale et l'État français. Des accords qui faisaient eux-mêmes suite à ceux de Matignon-Oudinot de 1988, quelques semaines après le massacre dans l'île d'Ouvéa.

Les accords

La période 1984-1988 avait occasionné de nombreux affrontements entre indépendantistes et « loyalistes » au cours de ce qui est pudiquement appelé « les événements ». Lors de ces années, le FLNKS boycottait les élections et avait également refusé de participer à une consultation référendaire portant sur le droit à l'autodétermination du territoire, en 1987. A l'époque, la coalition indépendantiste pointait la nécessité d'arriver à un véritable processus de décolonisation. En effet, l'archipel, sous domination française depuis 1853, est l'une des seules colonies de peuplement françaises, où la population autochtone a été mise en minorité par l'arrivée de colons européens. Pendant des décennies, les Kanak ont été parqués dans des réserves tandis que la colonisation s'effectuait à travers l'arrivée de bagnards, dont des Communards et des Kabyles opposés à la colonisation française de leurs terres, mais aussi de colons à la recherche de promotion sociale ou de travailleurs asiatiques et océaniens notamment venus participer à l'extraction du nickel.

Les accords de Matignon-Oudinot, en plus de prévoir le transfert des compétences de l'État (en dehors des compétences dites régaliennes) et un référendum d'indépendance à la fin d'une période de dix années, avaient aussi pour but de procéder à un rééquilibrage de l'économie calédonienne, en permettant aux Kanak de prendre toute la place qui leur est dû. En 1998, l'échec des accords est constaté par le FLNKS et la droite, un nouveau processus est engagé sur vingt ans (accords de Nouméa). A l'époque, l'USTKE refuse de s'associer à ce texte. Pour le syndicat, qui a quitté le FLNKS dès 1989, ces accords favorisent la cogestion de la colonisation alors même que les principaux partis indépendantistes ont consacré beaucoup d'énergie à gérer les institutions dans lesquelles ils étaient majoritaires : la Province Nord, la Province des Îles et les municipalités de ces dernières.

Situation sociale et listes électorales

Après trente ans d'accords, de gestion partagée du pouvoir institutionnel et de programmes de développement économique et social, 2018 devait donc être l'aboutissement de ce long chemin vers l'autodétermination. Le FLNKS et la droite coloniale ont mené campagne respectivement pour le « oui » et le « non » tandis que l'USTKE et le Parti travailliste, fondé par le syndicat en 2007, appelaient à une « non-participation passive » (« *Trente ans d'Accords et des inégalités toujours plus fortes* » était un de leurs slogans ; l'autre problème soulevé étant celui de la composition des listes électorales).

Les résultats

La participation fut particulièrement élevée puisque 141 099 des 174 165 personnes inscrites se sont rendues aux urnes, soit 81,01 %. Les jeunes se sont déplacés en masse. Il y a eu 138 933 suffrages valablement exprimés. Si le « non » l'a emporté comme prévu, l'écart fut beaucoup plus faible qu'attendu avec un score de 56,67 %.

Par ailleurs, l'analyse géographique et sociologique des résultats confirment des réalités déjà connues : les provinces Nord et des Îles, majoritairement peuplées par les populations kanak, ont voté massivement pour l'indépendance. A l'inverse, le grand Nouméa, qui regroupe les deux tiers des habitants de l'archipel dont une grande partie est d'origine européenne, a voté un « non » tout aussi massif.

A l'occasion du référendum organisé le 4 novembre, le peuple Kanak a très largement confirmé sa volonté de mettre fin à la colonisation française et d'accéder à l'indépendance.

Les résultats là où le peuple kanak vit majoritairement sont éloquentes : 82,2% de « oui » dans la province des Îles et 77,5% dans celle du Nord (25,9%, dans la troisième province, celle du Sud).

Y compris le résultat global, qui intègre donc le vote de milliers de personnes directement issues de la politique de peuplement de la colonie appliquée durant des années par l'Etat français, est très différent de ce que les sondages annonçaient : 19,37% d'abstentions et, parmi les votes exprimés, 43,6% pour l'accès à l'indépendance.

Et après ?

La question sociale devra revenir sur le devant de la scène. Le vote indépendantiste était une expression identitaire mais aussi sociale. La revendication d'une indépendance kanak et socialiste, historiquement portée par le mouvement kanak, ne pourra faire l'économie de luttes dans les entreprises et les quartiers, partout où les travailleuses et les travailleurs kanak, associé.es à celles et ceux souhaitant rompre avec le capitalisme et le colonialisme, sont présent.es. Tâche d'envergure, dans un contexte hostile, mais indispensable à une libération totale du peuple kanak et des autres exploité.es du territoire !

Les élections provinciales

Les élections provinciales ont eu lieu le 12 mai. Elles déterminent les élu.es dans chacune des trois assemblées de province ainsi qu'au Congrès calédonien, plus importante institution du territoire.

Province des îles Loyauté		
Inscrit.es: 21.205 - votants : 14.099 - bulletins blancs : 58 - bulletins nuls : 58 - suffrages valablement exprimés : 13.983		
Listes En gras : listes indépendantistes	Voix	Sièges au Congrès + sièges suppl. à l'assemblée de province
Unitaire Kanaky Génération	800	
UC-FLNKS	5.186	3 + 3
Parti travailliste	2.005	1 + 1
Avec nous	462	
Dynamique autochtone	1.536	1 + 1
Nouvelle vision des îles	851	
Mouvement néo-indépendantistes et souverainiste Îles (MNIS ÎLES)	173	
PALIKA Îles	2.970	2 + 2
Province nord		
Inscrit.es: 39.903 - votants : 25.754 - bulletins blancs: 300 - bulletins nuls: 233 - suffrages valablement exprimés: 25.221		
Union nationale pour l'indépendance	9.709	7 + 3
Agissons pour le Nord	3.072	2 + 1
Une province pour tous, Calédoniens ensemble pour un avenir du pays dans la paix aux couleurs de la France	1.975	
Parti travailliste « Osons le changement »	842	
Mouvement néo-indépendantiste et souverainiste Nord (MNIS Nord)	554	
UC-FLNKS	9.069	6 + 3
Province Sud		
Inscrit.es: 108.444 - votants: 72.907 - bulletins blancs: 1.326 - bulletins nuls: 592 - valablement exprimés: 70.959		
Mouvement néo-indépendantiste et souverainiste Sud (MNIS Sud)	1.244	
Rassemblement national	2.707	
L'avenir en confiance	28.802	16 + 4
Parti travailliste et forces progressistes pour l'unité et le changement	1.335	
Calédonie nouvelle et réunie	841	
L'éveil océanien	6.077	3 + 1
FLNKS	11.269	6 + 1
Alliance citoyenne pour la transition. Construire notre pays en Mélanésie (ACT)	2.043	
Construire autrement	1.852	
Destin commun calédonien	1.667	
Calédoniens ensemble, pour un avenir du pays dans la paix, aux couleurs de la France	13.122	7 + 2

Ces élections avaient un enjeu particulier : elles décidaient de la dernière législature prévue par l'accord de Nouméa signé en 1998. Après le référendum de novembre 2018, deux autres consultations sont prévues. Pour les déclencher, il faut réunir les voix d'un tiers du Congrès. Il était donc essentiel, pour les indépendantistes, d'obtenir le plus d'élu-es possible.

Le premier constat est l'absence de dynamique unitaire, dans le camp indépendantiste et dans celui de la droite coloniale. Dans le premier cas, la campagne du référendum a laissé des traces (le PT appelait à la « non-participation massive » ; les autres courants à voter « Oui »). De plus, des divisions anciennes ont perduré. Dans le second cas, deux grandes lignes traversent la droite : Calédonie ensemble, donnant une image plus modérée, fondée sur une identité calédonienne et des accords possibles avec certains indépendantistes ; l'Avenir en confiance, souhaitant mettre en débat l'annulation des prochains référendum et l'intégration au corps électoral de tous les habitant.es de l'archipel.

Dans les Provinces des Îles et du Nord, les indépendantistes ont largement gagné. Dans la Province Sud, la plus riche et la plus peuplée, la droite reste majoritaire avec une large avance pour l'Avenir en confiance, soit la tendance la plus dure. Sur 54 sièges au Congrès, les indépendantistes disposent de 26 sièges et la droite coloniale de 25 sièges. La dernière législature comprenait 29 non-indépendantistes et 25 indépendantistes. 4 groupes ont été constitués au Congrès :

- L'avenir en confiance : 18 membres.
- Calédonie ensemble : 6 membres.
- Union calédonienne, FLNKS et Nationalistes : 13 membres.
- Union nationale pour l'indépendance : 12 membres.
- Il y a 5 non-inscrit.es : les 3 Eveil océanien ; le seul Parti travailliste ; un Calédonien ensemble.

Cette fois, la surprise vient d'une toute nouvelle formation appelée L'Eveil océanien, destiné à capter les voix des communautés océaniques non-kanak, principalement wallisienne et futunienne, qui représentent environ 10 % de la population calédonienne et sont, traditionnellement, plutôt dans le camp non-indépendantiste. Pourtant, au moment du vote pour la présidence du Congrès, les trois voix de l'Eveil océanien sont allées à Rock Wamytan (UC/FLNKS/Nationalistes). Il a recueilli les voix de son groupe, du groupe UNI, des élu.es de l'Eveil océanien et du Parti travailliste. Roch Wamytan a déjà été président du Congrès mais toujours suite à des accords avec une partie du mouvement non-indépendantiste. Cette fois, les cartes sont quelque peu rebattues. Cela se confirmera-t-il dans la prochaine campagne référendaire, prévue normalement pour 2020 ?

Selon les chiffres officiels, sur les 260 000 habitant.es de la Nouvelle Calédonie, il y a aujourd'hui 39 % de Kanak. C'est un des résultats des massacres initiaux du colonialisme et de la « politique de peuplement ». Cela a conduit les indépendantistes à revendiquer et obtenir, après de rudes batailles, la restriction du corps électoral dans le cadre du scrutin d'autodétermination et des élections provinciales, de sorte que leurs voix ne soient pas (trop) noyées par celles des populations nouvellement arrivées sur le territoire et hostiles à l'indépendance. Il existe 3 listes électorales en Nouvelle Calédonie :

- La liste générale (210 105 inscrit.es), octroie le droit de vote à tous les « citoyens et citoyennes français.es » résidant en Nouvelle-Calédonie, pour les élections nationales (présidentielle, municipales, européennes, entre autres).
- La liste spéciale pour les élections provinciales (167 687 personnes inscrites). Pour y figurer, il faut une présence sur le territoire depuis 1988.
- La liste spéciale pour la consultation référendaire (174 154 personnes inscrites). Pour les non-Kanak, selon les accords, il fallait résider dans l'archipel, sans discontinuer, depuis au moins le 31 décembre 1993. Une procédure exceptionnelle d'inscription d'office sur la liste électorale générale avait été, en revanche, mise en place pour tous les natifs, qui étaient ensuite autorisés, sous certaines conditions, à rejoindre le corps électoral référendaire ; ce qui a permis d'élargir une fois de plus la liste aux non kanak.



Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak : notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des jeunes Kanak en France, Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités, Union syndicale Solidaires, Confédération nationale du travail, Nouveau parti anticapitaliste, Alternative libertaire, Ensemble !, Parti des indigènes de la république, Ni guerre ni Etat de guerre, Survie, Fédération des associations de solidarité avec tou-te-s les mimigré-e-s.